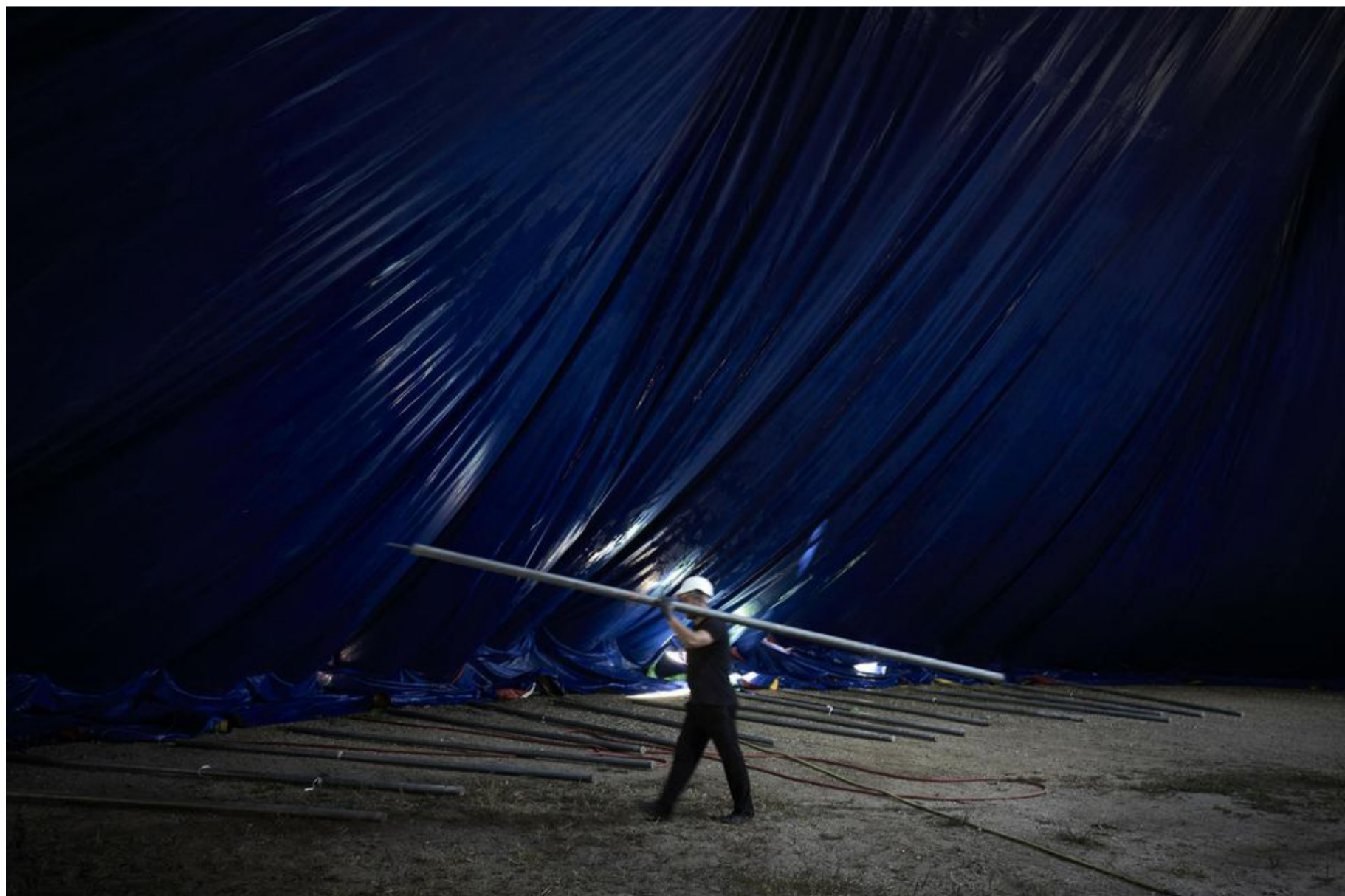


CULTURE

Coronavirus : krach annoncé pour les revenus des intermittents

Par Cécile Bertrand(<https://www.liberation.fr/auteur/20567-cecile-bertrand>) — 12 mars 2020 à 20:50 (mis à jour à 20:38)



Un employé lors du montage du cirque Medrano, à Lyon, en 2016. Photo Jean-Philippe Ksiazek. AFP

L'interdiction des rassemblements de plus de 1 000 personnes risque d'être lourde de conséquences pour les plus précaires. Les intermittents du spectacle, en première ligne, sont les premiers touchés.

Les annulations d'événements se multiplient depuis l'interdiction de rassemblements de plus de 1 000 personnes(https://www.liberation.fr/direct/element/tout-rassemblement-de-plus-de-1-000-personnes-est-desormais-interdit-en-france_110212/), et le secteur culturel est frappé de plein fouet. Les plus précaires, les intermittents, risquent de voir leurs revenus s'effondrer et d'y perdre leur statut. Il y a urgence, notamment pour Florian. Lui est musicien, installé en Bretagne. *«Cinq de mes contrats ont déjà été annulés. Cela représente environ 60 heures de travail»*, déplore-t-il. Le bassiste devait jouer à la Nuit de la Bretagne, à La Défense Arena, à Paris, annulée à la dernière minute.

En temps normal, le statut d'intermittent est un filet de sécurité, permettant aux artistes ou techniciens de bénéficier d'indemnités pendant les jours non travaillés. Pour l'obtenir, il faut cumuler 507 heures de travail sur douze mois consécutifs. Cela représente pour Florian *«entre 43 et 44 CDD d'usage par an»*. Aussi appelé «contrat d'extra», ce CDD particulier permet l'embauche de salariés pour des tâches ponctuelles, souvent très courtes, adaptées à la temporalité du secteur culturel. Au terme de 507 heures en douze mois, l'intermittent se voit attribuer une «date anniversaire», jour d'ouverture de ses droits aux allocations. De là, il touche l'année suivante, pour chaque jour chômé, un forfait journaliser indexé sur ses revenus.

De lourdes «retombées sociales»

«Les intermittents risquent de perdre leur statut lors du prochain calcul de leurs droits», alerte Ghislain Gauthier, secrétaire général adjoint de la fédération CGT du spectacle. Si la culture est à l'arrêt, cela décale d'autant la

période prise en compte pour le calcul de leurs allocations. *«De fait, les heures effectuées plus de douze mois avant cette nouvelle date anniversaire ne seront pas comptabilisées, explique Lucie Sorin, membre du Syndicat des artistes-interprètes (SFA). Les retombées sociales risquent d'être très lourdes.»*

La volatilité des contrats ajoute à l'inquiétude des intermittents. S'il est possible que les employeurs invoquent le cas de force majeure pour annuler les contrats déjà signés, *«la majorité des contrats sont en fait signés à la toute dernière minute»*, explique Ghislain Gauthier. *«Dans l'usage, des plannings de représentations sont envoyés en amont aux intermittents, qui bloquent leurs dates sans rien avoir signé.»*

A LIRE AUSSI

Coronavirus : dans le secteur culturel, «la survie des plus fragiles est engagée»(https://next.liberation.fr/musique/2020/03/12/dans-le-secteur-culturel-la-survie-des-plus-fragiles-est-engagee_1781484)

«C'est une pratique courante. Il y a une forme de confiance entre les employeurs et les intermittents», confirme Jean-Yves, artiste lyrique intermittent. *«Les contrats pour lesquels j'ai été "réservé" peuvent donc tout à fait sauter. Mais je suis un privilégié. Ma date anniversaire est en septembre et j'ai déjà réalisé 500 ou 600 heures. Le vrai problème, c'est pour les saisonniers et pour ceux dont le travail réalisé en amont, comme les répétitions, n'est pas rémunéré. Certains sont payés uniquement à la prestation»*, explique le sexagénaire.

C'est le cas de Fred, comédien, dont sept «cachets» (CDD d'usage) ont sauté : *«Il s'agissait de représentations théâtrales dans des entreprises et lycées, parfois dans des lieux de moins de 1 000 personnes. C'est de la surprécaution. En quoi est-il plus dangereux de se rendre dans un théâtre que dans le métro ? C'est une façon pour le gouvernement de dire "on s'occupe de tout", sans trop se mouiller. Parce qu'un théâtre qui s'arrête, ça n'émeut personne. Un supermarché qui ferme, ça fait râler tout le monde.»*

Des conséquences immédiates

Le monde du spectacle qui tourne au ralenti, et ce sont des revenus qui plongent, sans délai. *«Les contrats annulés ou non signés sont un manque à gagner immédiat»*, rappelle Ghislain Gauthier, de la CGT. Vivre de ses indemnités, c'est vivre moins bien. *«On oublie que l'indemnisation est souvent beaucoup plus faible que le salaire perçu lorsqu'on travaille,* rappelle Florian. *En moyenne, les artistes musiciens sont indemnisés autour de 52 euros par jour non travaillé, moitié moins que lorsque je travaille.»*

Pour pallier ce manque à gagner, la CGT spectacle a demandé au gouvernement *«un fonds d'indemnisation d'urgence pour la sauvegarde de l'emploi»*. *«Nous voudrions aussi de nouvelles règles, comme l'autorisation de l'ouverture des droits à partir de 400 heures de travail au lieu de 507, ou une prolongation exceptionnelle du statut des intermittents»*, détaille Ghislain Gauthier.

A LIRE AUSSI

Coronavirus : grand flou pour la culture(https://next.liberation.fr/musique/2020/03/03/coronavirus-grand-flou-pour-la-culture_1780412)

Contacté par *Libération*, le ministère de la Culture assure rencontrer régulièrement les professionnels de la filière et les syndicats. «*Nous en sommes au stade de remontées de données et de chiffres*», indique la Rue de Valois, frappée par un certain flou artistique elle aussi. Environ 60 personnes se sont rassemblées ce jeudi, devant le Palais-Royal, à Paris, pour dénoncer leur situation, indique la CGT spectacle. «*Trop peu à notre goût*», regrette Denis Gravouil, secrétaire général de la fédération. Presque autant de manifestants se sont mobilisés le même jour devant toutes les directions régionales des affaires culturelles (Drac) de France, selon le syndicat. ◆

[Cécile Bertrand \(https://www.liberation.fr/auteur/20567-cecile-bertrand\)](https://www.liberation.fr/auteur/20567-cecile-bertrand)